

# Les droits des femmes à la croisée des chemins : renforcer la coopération internationale pour une pleine application des cadres juridiques

Conférence organisée par le Conseil de l'Europe  
en coopération avec la Rapporteuse spéciale de l'ONU  
sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences,  
et avec la présidence française du Comité des ministres

## PROGRAMME

Conseil de l'Europe  
Salle G03, bâtiment AGORA  
Strasbourg, France  
24 mai 2019



UNITED NATIONS  
HUMAN RIGHTS  
SPECIAL PROCEDURES

SPECIAL RAPPORTEURS, INDEPENDENT EXPERTS & WORKING GROUPS

Mandat de la Rapporteuse spéciale  
sur la violence contre les femmes,  
ses causes et ses conséquences



PRÉSIDENTIE FRANÇAISE  
Conseil de l'Europe  
MAI - NOVEMBRE 2019  
FRENCH PRESIDENCY  
Council of Europe  
MAY - NOVEMBER 2019



COUNCIL OF EUROPE



9 h 30 – 10 h 45 Séance d'ouverture

**Modératrice : Snežana Samardžić-Marković**, Directrice générale de la démocratie, Conseil de l'Europe

---

**Thorbjørn Jagland**, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

**Marlène Schiappa**, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, France

**Dunja Mijatović**, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

**Dubravka Šimonović**, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences

**Feride Acar**, présidente du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

**10 h 45 – 11 h 00** *Pause-café et prise de contact*

**11 h 00 – 12 h 30** **Séance 1 – Renforcer la coopération internationale entre les Nations Unies et la plateforme des mécanismes indépendants internationaux et régionaux sur la violence à l'égard des femmes et les droits des femmes pour une pleine application des cadres juridiques y inclus rapport de la réunion des mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes**

**Modératrice : Elisabeth Walaas**, présidente du Comité des Parties à la Convention d'Istanbul

---

**Présentation de la plateforme des mécanismes indépendants internationaux et régionaux sur la violence à l'égard des femmes et les droits des femmes**

**Dubravka Šimonović**, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences

**Hilary Gbedemah**, présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

**Feride Acar**, présidente du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

**Sylvia Mesa Peluffo**, présidente du mécanisme de suivi de la Convention de Belém do Pará (MESECVI)

**Lucy Asuagbor**, rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique

**Ivana Radačić**, présidente du Groupe de travail chargé de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique

**Margarette May Macaulay**, ancienne juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, rapporteuse sur les droits des femmes, Commission interaméricaine des droits de l'homme

**Discussion et questions**

**12 h 30 – 14 h 00** *Déjeuner offert par les autorités françaises au Bar des parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, Palais de l'Europe*

**14 h 00 – 15 h 30** Séance 2 – Priorité à la sécurité des victimes : la garde des enfants et la violence domestique dans la jurisprudence nationale et internationale

**Modératrice : Maria-Andriani Kostopoulou**, présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe

---

**Oratrice principale : Ruth Halperin-Kaddari**, experte du Conseil de l'Europe, Université Bar-Ilan, ancienne membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

**Marko Bošnjak**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

**Margarette May Macaulay**, ancienne juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, rapporteuse sur les droits des femmes, Commission interaméricaine des droits de l'homme

**Françoise Brié**, membre du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

**Carmen Comas-Mata Mira**, responsable des affaires internationales au Bureau du Médiateur, Espagne

**Discussion et questions**

**15 h 30 – 15 h 45** *Pause-café et prise de contact*

**15 h 45 – 17 h 15** Séance 3 – Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles : une condition et un accélérateur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et du Programme 2030

**Modérateur : Charles Ramsden**, président de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe

---

**Oratrice principale : Bianca Pomeranzi**, experte du Conseil de l'Europe, ancienne membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

**Nicole Ameline**, vice-présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

**Meglana Kuneva**, Cheffe de la délégation de l'Union européenne auprès du Conseil d'Europe

**Alia El-Yassir**, directrice régionale, ONU-Femmes, Europe et Asie centrale

**Katarzyna Wolska-Wrona**, Experte nationale détachée sur la violence à l'égard des femmes [fondée sur le genre], Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

**Jacqui Hunt**, directrice, bureau Europe et Eurasie, Equality Now

**Discussion et questions**

**17 h 15 – 17 h 30** Observations finales

**Modératrice : Claudia Luciani**, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe

---

**Dubravka Šimonović**, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences

**Feride Acar**, présidente du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)



@CoE

#WomensRightsXroads

[www.coe.int/equality](http://www.coe.int/equality)

[www.coe.int/conventionviolence](http://www.coe.int/conventionviolence)

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE